



معهد تمويل التنمية في المغرب العربي

Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE LA 37^{ème} PROMOTION DEDIEE EXCLUSIVEMENT AU SECTEUR DE L'ASSURANCE Du 14 avril au 3 mai 2018

Créé par la Convention du 03 Septembre 1981, conclue entre les gouvernements Tunisien et Algérien, l'IFID est un établissement dispensant une formation de troisième cycle d'études supérieures spécialisées de hauts cadres maghrébins pour les besoins des banques et des compagnies d'assurance, des départements ministériels et de toute autre entreprise publique ou privée.

Le Concours de recrutement de la **trente septième promotion dédiée exclusivement au secteur de l'Assurance**, dont la formation démarrera en octobre 2018 et s'achèvera en septembre 2020, est ouvert aux candidats des pays du Maghreb.

Qui peut être candidat ?

Peut participer au Concours, tout candidat **ayant accompli**, avec succès, **4 années d'études supérieures** après le baccalauréat dans les domaines économique, financier ou de gestion. Il s'agit tout particulièrement des :

- ✓ Titulaires d'une maîtrise ou d'une licence (ancien régime pour les candidats algériens) en sciences économiques, en sciences de gestion avec ses différentes options, aux ingénieurs, aux titulaires d'une maîtrise en mathématiques ou en méthodes quantitatives et aux titulaires de tout autre diplôme équivalent.
- ✓ Candidats ayant accompli avec succès la première année de Master (M 1) dans le cadre du système LMD dans les spécialités sus indiquées.

La limite d'âge, pour ces deux catégories de candidats, est fixée à **28 ans** à la date de clôture des inscriptions au Concours.

- ✓ Cadres en exercice dans les Départements Ministériels, entreprises économiques ou financières, publiques ou privées, titulaires d'une maîtrise ou d'une licence (ancien régime pour les candidats algériens) ou d'un diplôme universitaire équivalent et dont les candidatures sont agréées par leurs institutions. La limite d'âge, pour cette catégorie de candidats, est fixée à **35 ans** à la date de clôture des inscriptions au Concours.

Quelles formalités remplir pour présenter sa candidature ?

- ✓ Déposer un dossier de candidature comprenant :
 - Une fiche d'informations à remplir
 - Une photocopie d'un document légal d'identité
 - Une photocopie du diplôme ou de l'attestation de réussite
 - Trois photos d'identité
 - Deux enveloppes timbrées comportant leur adresse pour les candidats tunisiens
- ✓ Régler les frais d'inscription au Concours, qui s'élèvent à :
 - **35 Dinars Tunisiens** pour les candidats tunisiens à verser au Compte Courant Postal de l'IFID n° 1740-3831 Adresse : 8, Avenue Tahar Ben Ammar – 2092 El Manar II – Tunis – Tunisie.
 - **2.500 Dinars Algériens** pour les candidats algériens à verser à l'ordre de l'I.E.D.F (Institut d'Economie Douanière et Fiscale) - Compte Courant Postal n° 16946-47 – Adresse : Route de Bou-Ismaïl - BP N° 100 - Koléa - Algérie.
 - L'équivalent de 35 Dinars Tunisiens pour les autres candidats maghrébins payés en monnaie locale aux services des Ambassades de Tunisie en Mauritanie, au Maroc et en Libye.

Où se procurer et déposer le dossier de candidature ?

- ✓ La fiche d'informations peut être retirée à compter du **28 février 2018** :
 - Au Siège de l'I.F.I.D, 8, Avenue Tahar Ben Ammar–2092 El Manar II, Tunis Tunisie.
 - A la Direction de la formation, Ministère des Finances – Ex Domaine Sidi Marzoug – Ben Aknoun - Alger - Algérie.
 - Au Siège de l'Ambassade de Tunisie en Mauritanie, au Maroc et en Libye.
 - Ou être téléchargée à partir du site Internet www.ifid.org.tn
- ✓ Les dossiers de candidature doivent être adressés ou déposés au plus tard le mardi **3 avril 2018** délai de rigueur, aux adresses ci-dessus citées.

Où ? Quand ? Comment se déroule le Concours ?

- ✓ Le Concours comprend deux étapes :
 - L'admissibilité : épreuves écrites,
 - L'admission : épreuves orales.

1) Epreuves écrites :

- ✓ La liste des candidats admis à passer les épreuves écrites sera publiée sur le site web de l'I.F.I.D www.ifid.org.tn à compter du **mercredi 11 avril 2018**.

✓ Les épreuves d'admissibilité comportent une épreuve d'**Economie** (au choix du candidat en Français ou en Arabe), une épreuve de **Finance** (en Français) et une épreuve de **Méthodes Quantitatives** (en Français), d'une durée de 1 heure et 30 minutes chacune. Ces épreuves auront lieu le **samedi 14 avril 2018** simultanément dans les différents centres d'examen suivants :

- En Tunisie : à Tunis, au centre d'examen désigné à cet effet et indiqué au sein de la liste des candidats publiée sur le site web de l'I.FI.D
- En Algérie : au Siège de l'I.E.D.F– Route de Bousmaïl - Koléa.
- En Mauritanie, au Maroc et en Libye : aux centres d'examen indiqués par l'Ambassade de Tunisie dans ces pays.

La liste des **candidats admissibles aux épreuves écrites** sera publiée sur le site de l'I.FI.D www.ifid.org.tn **5 jours au moins** avant la date de l'épreuve orale d'admission.

2) Epreuve orale :

✓ L'épreuve d'admission, conduite sous forme d'un entretien oral de 30 minutes avec un Jury composé de professionnels et d'universitaires et d'un test psychotechnique, aura lieu :

- En Algérie : au Siège de l'I.E.D.F– Route de Bousmaïl - Koléa : le **samedi 28 avril 2018**,
- En Tunisie : à Tunis, au Siège de l'I.FI.D : le **jeudi 3 mai 2018**,
- En Mauritanie, au Maroc et en Libye : aux centres d'examen indiqués par l'Ambassade de Tunisie dans ces pays.

✓ Les résultats de l'admission définitive seront proclamés et affichés le jour de l'oral dans les différents centres d'examen et les candidats définitivement admis seront avisés individuellement.

+ **Nombre de places offertes par le Concours :**

Le nombre de places mis en concours s'élève pour la 37^{ème} promotion dédiée exclusivement au secteur de l'assurance à **40** et ce pour l'ensemble des centres d'examen.

+ **Comment financer la formation ?**

La formation à l'I.FI.D est payante et est financée :

- ✓ Au moyen d'un parrainage d'un département ministériel, d'une banque, d'une compagnie d'assurance ou d'une entreprise.
- ✓ Par le candidat bénéficiaire de la formation en l'absence d'un parrainage.

En cas de parrainage et outre la prise en charge des frais de formation, le candidat parrainé perçoit durant les 24 mois de formation une bourse d'études.

Le contrat de parrainage garantissant l'employabilité du candidat, exige de celui-ci un engagement de servir l'entreprise de parrainage pendant un minimum d'années qui serait fixé par le dit contrat.

N.B : Pour plus d'informations, consulter le site web de l'I.F.I.D : www.ifid.org.tn ou prendre l'attache de Mr Slaheddine LOUHICHI à l'I.F.I.D (Tél. 71 885 211 – 71 855 011)